

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article3152>



# Emilie Moreau : Irresponsable

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2020-2021 - CN novembre 2020 -



Publication date: samedi 28 novembre 2020

Creation date: 28 décembre 2020

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

Irresponsable ?

Le ministre a jugé irresponsables les enseignant-es qui ont fait grève le 10 novembre à l'appel notamment du SNUipp-FSU pour dire leur colère contre la faiblesse des mesures sanitaires et demander un autre plan garantissant l'ouverture des écoles. Mais les enseignant-es sont des professionnels aux prises avec la réalité du terrain qu'un ministre responsable devrait écouter. Ecouter leur exaspération de ne pas être entendus, leur peur de ne pas être suffisamment protégé-es sur leur lieu de travail, leur fatigue de tenir l'école à bout de bras. En filigrane l'attente de moyens supplémentaires pour faire fonctionner l'école : plus de remplaçant-es, des Rased complets. Ou encore une reconnaissance salariale pour l'exercice d'une mission essentielle à la nation.

Au lieu de cela, Blanquer a pris ses responsabilités en affichant au grand jour le mépris qu'il porte aux enseignant-es. Les annonces sur la revalorisation des personnels pour 2021 sont indignes ! Une grande majorité des enseignant-es n'en verra pas la couleur car la prime d'attractivité ne concernera que les débuts de carrière, et encore pas tout à fait, les stagiaires n'y auront pas droit. Alors que les comparaisons internationales montrent un plus fort du décrochage salarial pour les enseignant-es en milieu de carrière, ces derniers devront attendre un hypothétique plan pluriannuel probablement soumis à contreparties.

La prime informatique de 150 euros ne peut être considérée comme de la revalorisation car il s'agit de reconnaître que les enseignant-es payent leur matériel de travail, le SNUipp-FSU doit le rappeler et dénoncer ce montant ridicule même pas équivalent à un abonnement internet. Il faudra 7 ans de cumul de cette prime pour permettre d'acheter un ordinateur, une imprimante et un toner d'encre noire par an (aux prix moyens respectifs de 500, 100 et 60 euros).

Rien pour les AESH ni pour résorber les différences de rémunération avec le 2nd degré en actant par exemple le doublement de l'ISAE. A ce rythme-là, on n'est pas près de rattraper les salaires des enseignant-es européen-nes.

Cette nouvelle humiliation ne doit pas rester sans réponse. Le SNUipp-FSU doit acter dès maintenant une prochaine journée de grève sur les « moyens, salaire, métier » et aller vers la profession avec une campagne dynamique pour dénoncer l'irresponsabilité et l'irrespect du ministre et mettre en avant nos revendications.